

REPUBLICQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT
DU JURA

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :

4 avril 2025

et qu'elle a été faite le

4 avril 2025

Que le nombre des membres en
exercice est de : 48

Présents : 41

Absents suppléés : 0

Absents excusés : 7

Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2025_04_052

Objet :

Compte administratif 2024 –
BUDGET ANNEXE « ORDURES
MENAGERES »

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 10 avril 2025

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle
des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence
de Monsieur le Président, Gérome FASSETNET.

Présents : Brans : M. Michael PERES **Courtefontaine** : M. Jean-
Noël ARNOULD **Dammartin Marpain** : M. Antony BOURCET
Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Alain GOUNAND, M.
Anthony FALCONNET **Etrepigny** : M. Laurent CHENU **Evans** :
M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET **Fraisans** : M.
Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, Mme Marie-Anne LONGY,
M. Dominique JOLY, Mme Sophie NIALON **Gendrey** : M. Gilbert
TSCHAINED **La Barre** : M. Philippe GIMBERT **La Bretenière** : Mme
Isabelle GUILLOT **Louvatange** : M. Gérome FASSETNET
Montmirey-la-Ville : M. Eric PERTUS **Mutigny** : M. Eric
DRUOT **Offlanges** : M. Jean-Claude THABARD **Orchamps** : M.
Régis CHOPIN, M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme
Michèle BOUCARD **Ougney** : M. Cédric IVANES **Our** : M. Segundo
ALFONSO **Pagney** : M. Michel GANET **Plumont** : M. Christophe
PERRET **Ranchot** : Mme Séverine MARANO, M. Gérard ROBERT
Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA
Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE **Rouffange** : Mme
Marie-Hélène VACHET **Salans** : M. Philippe SMAGGHE, M. Yves
COINCENOT **Saligney** : M. Gilbert LAVRY **Sermange** : M. Michel
BENESSIANO **Thervay** : M. Stéphane ECARNOT **Vitreux** : M.
Alain GOMOT

Suppléés :

Absents excusés : Dampierre : Mme Nathalie HONORIO, Mme
Valérie BENDERITTER **Monteplain** : M. Luc BEJEAN **Montmirey-
le-Château** : M. Martin DAUNE **Orchamps** : Mme Lucette
NAEGELLEN **Serre les Moulières** : M. Claude TERON **Taxenne** :
M. Ludovic DUVERNOIS

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène VACHET

Procurations de vote :

Mandants : Mme Nathalie HONORIO (DAMPIERRE), Mme Lucette
NAEGELLEN (ORCHAMPS), M. Claude TERON (SERRE LES
MOULIERES), M. Ludovic DUVERNOIS (TAXENNE)

Mandataires : Mme Laure VALENTIN (DAMPIERRE), M. Olivier
DEMANDRE (ORCHAMPS), M. Gilbert LAVRY (SALIGNEY), M.
Stéphane ECARNOT (THERVAY)

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h13 et le
Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ANNEXE «

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un Président autre que le maire (ou Président) pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

Considérant qu'il convient de désigner un Vice-président pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que M. Gérome FASSET, Président, doit se retirer et quitter la salle pour laisser la présidence au Vice-président désigné pour le vote du compte administratif ;

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget principal et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par le comptable ;

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- **Le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis CHOPIN, 1^{er} Vice-président, comme Président de séance ;**
- **Monsieur Gérome FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et ne prend pas part au vote.**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2024 du Budget Annexe « Ordures Ménagères », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

Pour extrait conforme,
Le 1^{er} Vice-président de JURA NORD,
Président de séance,
Régis CHOPIN



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

ANNEXE

BUDGET ORDURES MENAGERES

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

EXPLOITATION		DEPENSES		RECETTES	
Désignation	Réalisé 2024	Reporté 2025	Désignation	Réalisé 2024	Reporté 2025
011 - Charges à caractère général	978 808,30 €	0,00 €	70 - Vente pdt, prestation de services	975 916,36 €	
012 - Charges de personnel	47 393,53 €	0,00 €	74 - Subvention d'exploitation		
65 - Autres charges de gestion courante		0,00 €			
66 - Charges financières	1 206,11 €	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	110,66 €	
67 - Charges exceptionnelles	11 731,59 €	0,00 €			
68 - Dotations aux amortissements et prov			78 - Reprises sur amortissements et prov	6 028,00 €	
042 Opérations d'ordre		0,00 €	042 Opérations d'ordre		
TOTAL I	1 039 139,53 €	0,00 €	TOTAL II	982 055,02 €	0,00 €

RESULTAT REALISE 2024 (Total I + Total II)

-57 084,51 €

REPRISE RESULTAT 2023

102 009,23 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2024

44 924,72 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

INVESTISSEMENT		DEPENSES		RECETTES	
Désignation	Réalisé 2024	Reporté 2025	Désignation	Réalisé 2024	Reporté 2025
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	13 - Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	16 - Emprunt	0,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	20 - Immobilisations incorp	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	21 - Immobilisation corp	0,00 €	0,00 €
	0,00 €	0,00 €	23 - Immobilisation en cours	0,00 €	0,00 €
	0,00 €	0,00 €	10 - fonds et réserves	0,00 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	040 Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
041 Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	041 Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €
TOTAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL	0,00 €	0,00 €

SOLDE D'EXECUTION 2024

0,00 €

REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2023

0,00 €

SOLDE DES RESTES A REALISER 2024

0,00 €

BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2024

0,00 €